



Procès-verbal des décisions de la 41e Assemblée générale ordinaire

Date : Samedi, le 18 février 2023
Horaire : 10h00 – 12h15
Lieu : Maison du Sport, Talgutzentrum 27, 3063 Ittingen près de Berne
Participants : 12 représentants de 18 clubs affiliés,
Présents au total : 29 personnes

Excusés : divers collaborateurs de SBSF, Lions, Geneva League, Wittenbach-Romanshorn,

Non-excusés : Unicorns, Eighters, Los Quisqueyanos

Procès-verbal : Monique Schmitt

- Ordre du jour :**
1. Bienvenue de la Présidente
 2. Election des scrutateurs et du/de la Président(e) du jour
 3. Quorum et annonce de la répartition des voix
 4. Décision à porter à l'ordre du jour les propositions déposées en temps voulu
 5. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale et validation des rapports annuels
 6. Approbation des comptes annuels
 7. Décharge du comité de direction
 8. Approbation de la politique de la fédération et des décisions du comité de direction
 9. Approbation du budget, y compris dépenses, tarifs et cotisations
 10. Approbation et modification des statuts
 11. Prise de décision sur les propositions déposées en temps voulu et portées à l'ordre du jour
 12. Admission et exclusion de membres
 13. Election du Président/de la Présidente et du comité de direction
 14. Election de l'organe de contrôle et de révision
 15. Election du juge unique et de l'organe de procédure disciplinaire
 16. Election des membres du comité arbitral de la fédération
 17. Témoignages d'honneur et adieux
 18. Divers

1. Bienvenue de la Présidente

La Présidente Dagmar Voith souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Election des scrutateurs et du/de la Président(e) du jour

Markus Hug de BTE est élu à l'unanimité comme scrutateur et Roger Savoldelli comme Président du jour.

3. Quorum et annonce de la répartition des voix

Il y a actuellement 12 clubs présents avec 73,5 voix. Majorité absolue donc 7 resp. 37

4. Décision à porter à l'ordre du jour les propositions déposées en temps voulu

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale et validation des rapports annuels

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 19 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Le rapport annuel 2022 a été publié sur le site web et peut être téléchargé en allemand et en français. Le rapport annuel ne sera plus imprimé.



Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

6. Approbation des comptes annuels

Les comptes annuels se clôturent au 31 décembre 2022 avec un bénéfice de 4 029,96 CHF. Monique Schmitt donne quelques explications, d'autres se trouvent dans le rapport annuel.

7. Décharge du comité de direction

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité de direction.

8. Approbation de la politique de la fédération et des décisions du comité de direction

Chaque responsable de département présente ses objectifs stratégiques respectifs.

La stratégie de la fédération est approuvée à l'unanimité.

9. Approbation du budget, y compris dépenses, tarifs et cotisations

Le nouveau règlement des frais avec les adaptations de l'indemnisation des arbitres est approuvé à l'unanimité.

Le règlement des amendes est approuvé à l'unanimité.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Approbation et modification des statuts

Les adaptations nécessaires ont été approuvées lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2022.

11. Prise de décision sur les propositions déposées en temps voulu et portées à l'ordre du jour

Il n'y a pas eu de propositions.

12. Admission et exclusion de membres

Nous n'avons reçu aucune demande d'admission.

Les Beavers de Sierre sont chaleureusement accueillis. Ils sont ici en tant qu'invités et joueront en 2023 avec une équipe dans la ligue Slowpitch. Leur objectif est de rejoindre la SBSF.

Petite pause, Roger Savoldelli prend la Présidence de l'Assemblée.

13. Election du Président/de la Présidente et du comité de direction

Dagmar Voith Leemann est réélue Présidente à l'unanimité.

Elle remercie Roger Savoldelli et prend en charge les autres élections.

Monique Schmitt-Stähli, Sebastian Zwyer, Mark Cole, Corina Grass, Christof Rissi sont réélus à l'unanimité au comité de direction.

Babsi Meierhans est nouvellement élue à l'unanimité au comité de direction pour le département de la formation.

14. Election de l'organe de contrôle et de révision

Michael Renggli et Jan Langhammer sont réélus à l'unanimité.

15. Election du juge unique et de l'organe de procédure disciplinaire

Markus Schaffner est réélu à l'unanimité.

16. Election des membres du comité arbitral de la fédération

Dr. iur Thomas A. Müller, Dr. iur Michael Wicki, Prof. Dr. Matthias Oesch sont réélus à l'unanimité.



17. Témoignages d'honneur et adieux

Les personnes suivantes se retirent de leurs fonctions, nous les remercions chaleureusement pour leur engagement en faveur de SBSF.

Melanie Wanner - responsable CT Softball
Marc Fussenegger - plan des matches LNB
Mark Cole - responsable de la commission Juniors
Adrian Kämpfer - Coach assistant U15
Stephanie Lindegger - responsable du département de la formation
Dagmar leur remet un cadeau.

Chris Palatinus est mis à l'honneur pour la création de spielplan.ch et umpire.ch.
Mark Fischer est honoré pour l'organisation des retransmissions en direct.

18. Divers

Toutes les données sont publiées dans le rapport annuel ou sur le site web.

Sebastian Zwyer présente l'action Sunrise, les membres et la SBSF peuvent en profiter.

Lors de la consultation pour savoir si nous devrions organiser l'AG en ligne à l'avenir, le résultat est le suivant :

En ligne 3, présence 4, abstentions 5. Le comité de direction va procéder à des investigations supplémentaires.

Sur la page web, les textes devraient être rédigés de manière à être compréhensibles pour tous, même pour ceux qui ne jouent pas au baseball/softball.

Lors de la consultation pour savoir si nous devons à nouveau produire des blocs avec des line-ups à l'avenir, seul un club vote en faveur. Ainsi, aucun nouveau bloc ne sera produit.

Roger Savoldelli attire l'attention sur le fait que jusqu'à présent, trois cours J+S ont déjà dû être annulés faute d'inscriptions suffisantes.

Dagmar Voith clôt l'Assemblée générale.

Pour le procès-verbal,

Monique Schmitt
Therwil, le 27 février 2023